



FICHE PROGRAMME DE FORMATION

INTITULÉ PRÉCIS DE LA FORMATION :

Mise en place du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

PUBLIC CIBLE :

Dirigeants de TPE/PME

Responsables sécurité

Référents santé/sécurité au travail

Toute personne en charge de la prévention dans l'entreprise

PRÉREQUIS :

Aucun prérequis nécessaire. Une connaissance minimale du fonctionnement de l'entreprise est un plus.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Comprendre les obligations réglementaires liées au DUERP
- Connaître les étapes de rédaction d'un DUERP conforme
- Savoir identifier les dangers et évaluer les risques professionnels
- Élaborer un plan d'action adapté et concret
- Être en capacité de produire un DUERP opérationnel et utilisable

PROGRAMME DE LA FORMATION :

Jour 1 - (7h30 à 13h00)

Thème : Comprendre le DUERP et s'approprier les outils

- Accueil des participants, présentation des objectifs
- Contexte réglementaire du DUERP (Code du travail, jurisprudence, responsabilité de l'employeur)
- Principes généraux de prévention
- Présentation d'exemples concrets de DUERP
- Décryptage de la méthode d'analyse des risques : unités de travail, dangers, risques
- Découverte d'outils pour structurer le DUERP (grille d'identification, cotation, fiches pratiques)
- Intégration du PAP (Plan d'Action et de Prévention du SST) comme levier de structuration
- Échanges et retours d'expérience

Jour 2 – (7h30 à 13h00)

Thème : Mise en pratique et travail individualisé

- Rappel rapide des notions-clés
- Ateliers pratiques :
 - Identification des unités de travail spécifiques à chaque entreprise
 - Recensement des dangers présents
 - Évaluation des risques (cotation, hiérarchisation)
- Construction d'un premier plan d'action adapté à l'entreprise
- Rédaction partielle du DUERP avec accompagnement personnalisé
- Échanges, conseils et retours entre pairs

- Clôture et perspectives (mise à jour, suivi du DUERP)

MODALITÉS D'ORGANISATION :

Durée totale : 10 heures sur 2 jours (2 matinées de 5h30 chacune)

- Effectif minimum : 4 participants
- Effectif maximum : 12 participants

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques participatifs
- Études de cas concrets
- Ateliers pratiques individualisés
- Utilisation de supports numériques et outils modèles

TARIFICATION

Formation inter-entreprises : 300 à 500 € HT par participant (selon la session).

Formation intra-entreprise (10 h / 2 demi-journées) : À partir de 1 200 € HT jusqu'à 1 500 € HT par groupe (jusqu'à 12 participants).

Accompagnement à la rédaction complète du DUERP : Sur devis à partir de 3 500 € HT selon la taille de l'entreprise et le nombre d'unités de travail.